École de criminologie
Université de Montréal

Trimestre d'hiver 2020
Le jeudi: 08h30

SYLLABUS

Stage en milieu correctionnel ouvert (adulte)

CRI 2251 - Stages pratiques 1 (3 cr.)

****

François Bérard
Tél. : (514) 326-8400 poste 225
francois2.berard@gmail.com
francois.berard@msl-assl.com

****

A) FINALITÉ

Fournir à l'étudiant des opportunités de se questionner face à lui-même, à sa pratique professionnelle et à son éventuel milieu de stage afin de lui permettre de se fixer des objectifs de stage les plus pertinents possible en rapport avec ses champs d'intérêt et les exigences universitaires; le préparer de telle sorte qu'il puisse éventuellement tirer le maximum de son expérience de stage.

B) OBJECTIFS GÉNÉRAUX

En termes généraux, la démarche proposée vise à ce que l'étudiant :

1- Confirme et assume le choix d'un milieu de stage;

2- Revoit, complète ou acquiert les connaissances nécessaires à une bonne compréhension du milieu de stage (mission, cadre légal, protocoles, politiques et procédures, clientèles desservies, approches préconisées, etc.);

3- Sur le terrain, s'informe et se sensibilise aux pratiques qui sont propres à ce milieu (évaluation initiale des personnes, planification de l'intervention, mise en œuvre de l'intervention, communications orales et écrites, déontologie, travail en équipe et en réseaux, etc.);

4- Formule des objectifs d'apprentissage sur le plan professionnel et personnel, de façon à ce qu'ils soient facilement observables, mesurables et atteignables pendant la période de stage;

5- Prenne conscience de ses motivations, valeurs, forces, limites, intérêts et aspirations en tant que professionnel.

C) OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Plus spécifiquement, la démarche proposée vise à ce que l'étudiant :

1- Exprime les motivations qui l'amènent à privilégier un milieu de stage particulier;

2- Prenne l'initiative et la responsabilité de ses activités de stage;

3- Formule de façon spécifique ses objectifs d'apprentissage et mette en place son contrat pédagogique (c.à.d. entente tripartite visant à répondre aux besoins d'apprentissage de l'étudiant);

4- Prépare et complète les périodes de pré-stage qui sont prévues dans le milieu;

5- Découvre le milieu de stage, son fonctionnement général et les problématiques vécues par la clientèle desservie;

6- Se familiariser avec les différentes méthodes d'évaluation et d'intervention, types de communications orales ou écrites et enjeux déontologiques propres à ce milieu;

7- Identifie les partenaires et le réseau dans lequel s'inscrit ce milieu;

8- Amorce une réflexion sur son rôle d'intervenant(e), ainsi que sur ses forces et faiblesses en contexte professionnel;

9- Développe ses capacités et sa discipline d'auto observation par la tenue d'un journal de bord.

10- Participe activement aux échanges avec le groupe sur les différents thèmes prévus.

D) MODALITÉS

1- L'atelier de préparation de stage

Les huit rencontres de l'atelier de préparation de stage ont pour but d'amener le groupe à faire une mise en commun de ses connaissances, de ses expériences et de ses réflexions sur différents points concernant la pratique professionnelle en milieu ouvert (probation, emprisonnement avec sursis et/ou libération conditionnelle). Deux formules de travail y sont utilisées. La première consiste en une présentation faite par le professeur, présentation suivie d'une discussion. La deuxième est une discussion qui s'élabore à partir des lectures obligatoires, de jeux de rôles ou de mises en situation.

L'étudiant est considéré comme étant le pivot du fonctionnement de l'atelier; le professeur a pour rôle de faciliter l'exploration et la compréhension du sujet de discussion. On doit enfin noter que cet atelier sert aussi à faciliter l'organisation des stages.

2- Les lectures obligatoires

Elles portent directement sur chaque thème vu en atelier. Elles ont pour but d'approfondir celui-ci. Le professeur apportera des précisions quant à l'ordre des lectures à faire.

3- Le premier travail de session

On dit que le principal outil de travail d'un clinicien, c'est lui-même. En ce sens, il importe de bien se connaître. Ce premier travail vise essentiellement à mettre l'étudiant en contact avec son «**savoir-être**». Il s'agit pour lui de faire une réflexion personnelle de 7 à 10 pages sur un certain nombre de thèmes: 1- Milieu d'origine et valeurs familiales; 2- Valeurs, préjugés et biais personnels; 3- Motivation à travailler avec une clientèle délinquante; 4- Degré de sensibilité face au sort d'autrui; 5- Degré de sensibilité face à la critique; 6- Acquis sur lesquels il peut miser et points qui lui restent à développer; 7- Préoccupations face à son expérience de stage; 8- Attentes face à son expérience de stage. Bref, cela lui fournit l'occasion de commencer à construire son coffre d'outils en tant que futur professionnel en criminologie clinique.

4- Le deuxième travail de session

Le deuxième travail de session vise à ce que l'étudiant comprenne mieux le milieu dans lequel il effectuera son stage. Il s'agit essentiellement d'un travail de recherche sur cet organisme. De 8 à 10 pages, ce travail devra décrire les aspects suivants de son futur milieu de stage : 1- Historique de l'organisme; 2- Clientèle desservie; 3- Mandat de l'organisme et place de celui-ci dans le système correctionnel; 4- Principales lois, politiques et procédures reliées à la réalisation de ses activités; 5- Approche(s) d'intervention privilégiée(s); 6- Services offerts; 7- Ressources mises à contribution.

5- La rencontre individuelle (facultatif)

Celle-ci vise à permettre au professeur et à l'étudiant de faire plus ample connaissance. Elle leur donnera, entre autres, l'opportunité de préciser les motivations et les champs d'intérêt de l'étudiant et d'échanger sur certaines questions qu'il peut avoir.

6- Le pré-stage (5 jours)

Le pré-stage est une activité d'observation qui a pour objectifs de familiariser l'étudiant à la pratique propre au milieu de stage choisi et de favoriser un début d'intégration personnelle dans ce milieu. L'étudiant est donc appelé à s'informer au maximum de ce qui se passe dans le milieu (lieux, équipe, clientèle, fonctions et tâches des agents, politiques, procédures et méthodes) et des avenues qui s'offrent à lui en termes de savoir, de savoir-faire et de savoir-être. Le superviseur terrain peut lui demander de faire un certain nombre de lectures qu'il juge pertinentes à la préparation du stage.

7- Le cahier de bord (facultatif)

Le cahier de bord a plusieurs fonctions. Il sert tout d'abord à recueillir des notes d'observation sur le milieu de stage. On l'utilise aussi pour se remémorer ses activités quotidiennes en stage. Enfin, on s'en sert pour y colliger ses réflexions sur ce qu'on voit, ce qu'on fait ou ce qu'on ressent pendant son stage. L'étudiant peut dès maintenant «ouvrir » son cahier de bord en y mettant les différentes interrogations qui lui viennent à l'esprit en rapport avec son futur stage. Lors du pré-stage, c'est le cahier de bord qui témoignera des démarches qu'il aura faites et de l'évaluation qu'il en fera. L'étudiant pourra ensuite utiliser le cahier de bord afin de préciser ses objectifs de stage et ce, à partir des différentes questions qu'il se pose.

8- Les objectifs de stage

Un des objectifs de ce cours est d'amener l'étudiant à préciser ses objectifs de stage. Cet exercice doit impliquer le superviseur terrain. L'étudiant aura donc à réfléchir sur ses objectifs et les modalités de stage. Puis, il aura à échanger avec son superviseur terrain sur ceux-ci. Il aura enfin à transmettre par internet au professeur le fruit de leurs échanges.

E) RÔLES

1- L'étudiant

Il est le principal responsable de sa préparation au stage, de l'élaboration de ses objectifs de stage, de l'actualisation de ceux-ci et des questionnements théoriques, professionnels et personnels qui en découlent.

2- Le professeur

Il a la responsabilité de situer les activités de préparation et de réalisation du stage dans le cadre de la démarche de formation pratique envisagée par l'École de criminologie. Avec l'aide du superviseur terrain, il a à susciter et à accompagner la démarche de développement de l'étudiant aux plans théorique, professionnel et personnel.

3- Le superviseur terrain

En collaboration avec le professeur et à partir du «vécu » sur le terrain, il a à susciter et à accompagner le développement des capacités théoriques, professionnelles et personnelles de l'étudiant tout en lui faisant prendre conscience des opportunités et des contraintes particulières du milieu dans lequel celui-ci fait son stage.

D) LECTURES SUGGÉRÉES

Bouchard, G. (2112). **L’interculturalisme : un point de vue québécois**. Montréal: Boréal.

Dozois, J., Brochu, S. (1988). **Relation d'aide en contexte d'autorité**. Montréal: P.U.M.

Fréchette, M., Leblanc, M. (1987). **Délinquances et délinquants**. Chicoutimi: Gaëtan Morin.

Leblanc, M. et al. (1998). **Intervenir autrement : un modèle différentiel pour adolescents en difficulté**. Montréal : P.U.M.

Glasser, W. (1997). **La théorie du choix**. Montréal: Chenelière McGraw-Hill.

Guay, J. (1984). **L'intervenant professionnel face à l'aide naturelle**. Chicoutimi: Gaëtan Morin.

Hétu, J.-L. (2014). **La relation d’aide**. Chicoutimi: Gaëtan Morin.

Revue criminologie (1996). **Intervenir auprès des délinquants**. Montréal: P.U.M.

E) ÉCHÉANCIER DU COURS

* **09 janvier 2020**: Présentations - **Syllabus** (**cahier du stagiaire**) - Coordonnées - **Milieux**.

* **16 janvier 2020**: Milieux de stage : préférences - **Professionnel en criminologie clinique**.

  23 janvier 2020: Pas de cours.

* **30 janvier 2020**: **Droits de la personne - Mesures pénales - Lois correctionnelles**.

  06 février 2020: Pas de cours.

* **13 février 2020**: **Intervention clinique I : Problématique et clientèles** - Répartition des lieux de stage - Remise du premier travail.

  20 février 2020: Pas de cours : pré-stage.

* **27 février 2020**: **Intervention clinique II : Objectifs d'intervention** - **Objectifs de stage**.

  05 mars 2020: Pas de cours : pré-stage.

  12 mars 2020: Pas de cours: pré-stage.

* **19 mars 2020**: **Intervention clinique III : Modèle d'intervention**.

* **26 mars 2020**: **Intervention clinique IV : Services, ressources, partage des responsabilités et évaluation de programme**

* **02 avril 2020**: **Dimension sociopolitique – Dimension communautaire – Dimension administrative** - Retour sur la session - Remise du second travail et remise des objectifs de stage (pour ceux qui ont terminé leur pré-stage).

F) ÉVALUATION

1- Ventilation des notes

10% Participation à l'atelier
40% Premier travail (à expédier par internet le **13 février 2020**).
40% Deuxième travail (à expédier par interner le **02 avril 2020 ou au terme du pré-stage**).
10% Objectifs de stage (à expédier par internet le **02 avril 2020 ou au terme du pré-stage**).

2- Critères d'évaluation de la participation à l'atelier de préparation de stage

-Présence: Assiduité et ponctualité
-Contribution: Qualité de la préparation, qualité des interventions verbales (soulève des questions pertinentes, émet des opinions et soumet des hypothèses), partage des connaissances et d'expériences

-Attitude: Démontre du respect envers les autres participants, démontre de la tolérance aux différences, respecte la confidentialité, manifeste une préoccupation éthique et manifeste de l'autocritique
-Écoute: Manifeste une écoute active des autres participants.
-Interaction: Questionne, reçoit les critiques et y réagit positivement, mets en commun les idées et. manifeste un effort pour faire avancer le travail du groupe

3- Critères d'évaluation des travaux

Le propos doit être à la fois organisé (respect rubriques, présentation structurée), complet et pertinent.

Le professeur s'attend à ce que les travaux écrits soient présentés selon le guide élaboré par l'AEECUM en septembre 2002 et tout particulièrement l'utilisation de l'interligne 1.5 et des caractères de 12 points.

Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10% le premier jour et de 5% chacun des jours consécutifs. Ce délai ne peut dépasser 5 jours. Les jours de fin de semaine comptent comme les autres jours.

Une pénalité maximale de 10% sera appliquée pour l'orthographe.